



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 87322

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la question du renforcement de la sécurité pour développer la confiance. L'Institut Montaigne propose, dans un rapport d'avril 2015, « d'utiliser France Connect (projet d'identifiant numérique unique pour les administrations) pour promouvoir l'identifiant national de santé ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

Texte de la réponse

France Connect est un mécanisme de fédération d'identité, permettant à l'utilisateur d'utiliser le fournisseur d'identité de son choix. France Connect va permettre aux citoyens d'utiliser une même identité numérique pour tous types de services en ligne, pourvu que cette identité numérique soit délivrée par un fournisseur d'identité accrédité. Dans un premier temps, d'ici le début 2016, les fournisseurs d'identité proposés aux usagers particuliers seront : la direction générale des finances publiques avec « impot.gouv », la Poste avec « loggin » puis la caisse nationale d'assurance maladie avec « ameli ». Dans un second temps, d'autres fournisseurs d'identité publics ou privés comme ceux du secteur de la santé pourront être fédérés avec France Connect sous réserve de respecter les exigences inscrites dans la réglementation européenne dite « eIDAS » récemment publiée. A ce titre, il permet de diversifier les contextes d'utilisation de l'identité numérique basée sur l'identifiant de santé, sans toutefois privilégier cette identité par rapport aux autres.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87322

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6273

Réponse publiée au JO le : [31 mai 2016](#), page 4702